

Règlements du concours Ouvre ta TRAPPE

Participation

1. Les participants peuvent soumettre un maximum de trois textes.
2. Les textes soumis doivent être des compositions authentiques (avoir été rédigées par le ou les participants).
3. Les textes doivent être rédigés en français.
4. Tout texte présentant un contenu discriminatoire sera refusé d'office.
5. Aucune restriction concernant l'âge n'est imposée.
6. Les participants ont jusqu'à 23 h 59, le 15 juillet 2011 pour faire parvenir leur texte au trappe.info@gmail.com. Les personnes retenues à l'issue de la première étape de sélection seront contactées avant le 22 juillet 2011.
7. Les participants doivent fournir avec leur envoi leur nom, leur adresse et un numéro de téléphone où ils peuvent être joints.
8. Le Concours est ouvert à tous les résidents du Québec et de l'Ontario.
9. Le cas échéant, les participants doivent être disponibles pour venir présenter leur texte à Ville-Marie le 13 août 2011 et le 6 septembre 2011 ou demander à un tiers de le faire à leur place.
10. Minimum de 5 participants pour que le concours ait lieu.

Déroulement du Concours

Les textes envoyés avant 23 h 59 le 15 juillet 2011 seront analysés par les membres du Projet TRAPPE, à l'exception des deux membres qui prendront part au Comité de sélection pour la grande finale. Les finalistes sélectionnés seront contactés avant le 22 juillet 2011. Ils disposeront ensuite d'environ quatre semaines pour préparer leur performance pour la grande finale qui aura lieu le 13 août 2011 sur la scène du lac dans le cadre des Fringales musicales de la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien. Pour toute la durée du Concours, les participants peuvent former une équipe, soit pour la rédaction du texte, soit pour la présentation de celui-ci. Pour la grande finale, les participants auront carte blanche pour leur performance. Il est possible de demander à un tiers de présenter le texte, de le présenter en équipe, de préparer une mise en scène, de chanter, etc.

Un Comité de sélection sera spécialement convoqué pour la grande finale du 13 août 2011. Sur la base des critères sous-mentionnés, le Comité déclarera le grand gagnant. La décision de ce Comité est sans appel.

Prix : Le grand gagnant viendra présenter son texte en première partie du spectacle de Manu Militari le 6 septembre 2011 sur la scène de la Salle Augustin-Chénier.

Critères de sélection des textes

1. Authenticité¹
2. Originalité/Sens créatif
3. Pertinence
4. Équilibre du texte
5. Rythme
6. Qualité de la langue

¹ L'authenticité de tous les textes sera vérifiée afin d'éviter toute tentative de plagiat.